

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur



التصميم الجهوي لإعداد التراب لجهة فاس مكناس

SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION DE FES MEKNES

Les espaces projets et la programmation des procédures d'évaluation ainsi
que ses projets structurés



DECEMBRE 2017

Table des matières

1.	Proposition de découpage en espaces homogènes et territoires de projets dans la RFM.....	3
	La mise en place de la nouvelle région Fès-Meknès et la recomposition des territoires..	3
2.	Les principaux critères de délimitation des espaces homogènes	8
3.	Les espaces projets de la région de Fès Meknès.....	10
	L'espace projet du Prérif	10
	L'espace projet Métropolitain.....	11
	- La partie Orientale : dite couloir de Taza ou pays de l'Inaouen,	12
	- La partie centrale	12
	L'espace projet du Moyen Atlas	12
	L'espace projet de la Moulouya	14

1. Proposition de découpage en espaces homogènes et territoires de projets dans la RFM.

La définition des espaces de projets fait partie des fondements de la démarche territoriale, dans la mesure où l'objet ultime de l'aménagement du territoire est le développement territorial durable par le biais de l'équité territoriale et l'efficacité économique.

Aussi, et conformément au CPS, nous proposons l'identification des territoires (espaces) de projets afin d'aider à la territorialisation des actions stratégiques.

Cette question sera abordée selon quatre niveaux à savoir : l'impact de la mise en place de la nouvelle région sur la recombinaison des territoires, la présentation des principaux critères de définition des espaces de projets (ou espaces homogènes), la présentation et définition des grands espaces de projets issus de la phase diagnostique, et la décomposition des "espaces homogènes" en sous-espaces de projets

La mise en place de la nouvelle région Fès-Meknès et la recombinaison des territoires

La définition de la nouvelle région a permis la recombinaison territoriale induisant la formation de grands territoires homogènes susceptibles de dégager des sous-espaces de projets à caractéristiques spécifiques et à vocations particulières.

La mise en place de la nouvelle entité régionale a permis la formation de quatre grands territoires définis par des spécificités communes, dont trois ont été constitués par regroupement (le Moyen Atlas septentrional, l'ensemble pré-rifain, le Sais et les couloirs) et le domaine de la Moulouya.

Le moyen Atlas septentrional :

Ce territoire a été découpé selon l'ancien découpage régional en trois parties. Une partie relevant des provinces de Midelt, Khénifra, Ifrane et Elhajeb (région Meknès-Tafilalet). Une partie relevant des provinces de Sefrou et Boulemane (région Fès-Boulemane). La partie nord orientale relevant de la province de Taza (région Taza-Al-Hoceima-Taounate).

Actuellement, ces trois parties forment une entité à traits généraux similaires de moyenne montagne (traits physiques, humains et sociaux...). Toutefois, des spécificités locales permettent d'y dégager des sous-espaces de projets qui seront décrits plus loin.

L'ensemble pré-rifain : une zone de collines et basses montagnes.

Ce territoire a été lui aussi écartelé entre trois régions. Le pré-rif de Taza et Taounate (région Taza-Al-Hoceima-Taounate).

Le prérief de la province de Moulay Yacoub (région Fès-Boulemane). Le prerif du massif de Zerhoune et collines du R-dom relevait de la préfecture de Meknès (région de Meknès-Tafilalet).

Malgré la diversité de ces espaces aux spécificités particulières, ce territoire possède des traits communs liés à la fois aux aspects physiques du milieu, et des traits humains, historiques et socio-économiques.

Le territoire du Sais et les couloirs ; l'espace de métropolisation.

Cet espace a lui aussi été réparti sur trois régions. Le Sais de Meknès et le couloir du R-dom (région de Meknès-Tafilalet). Le sais de Fès (région Fès-Boulemane). Le couloir de l'inaouene relevait de la région Taza-Al-Hoceima-Taounate.

Son regroupement fait de lui un véritable espace homogène de métropolisation grâce notamment aux trois grandes agglomérations (Fès, Meknès et Taza), mais aussi à un réseau de communications assez développé.

Le territoire des plaines et plateaux de la Moulouya :

C'est le seul territoire qui n'a pas connu de modification ou de recomposition. Identifié comme espace homogène par l'ancien SRAT (Fès-Boulemane), il constitue une zone de transition du Moyen Atlas vers les steppes présahariennes. Mais également un espace de liaison avec la moyenne Moulouya du pays de Guercif (au nord) et la haute Moulouya du pays de Midelt (au sud).

Cette lecture rapide et sommaire de la nouvelle recomposition territoriale révèle en filigrane des espaces homogènes majeurs, qui, une fois étayés par des critères pertinents pourraient constituer l'ossature d'un découpage en territoire de projets, ce qui nécessite une présentation des principaux critères retenus dans le cadre de cette identification

Figure : Les Espaces Projet et les sous-espaces dans la région FM

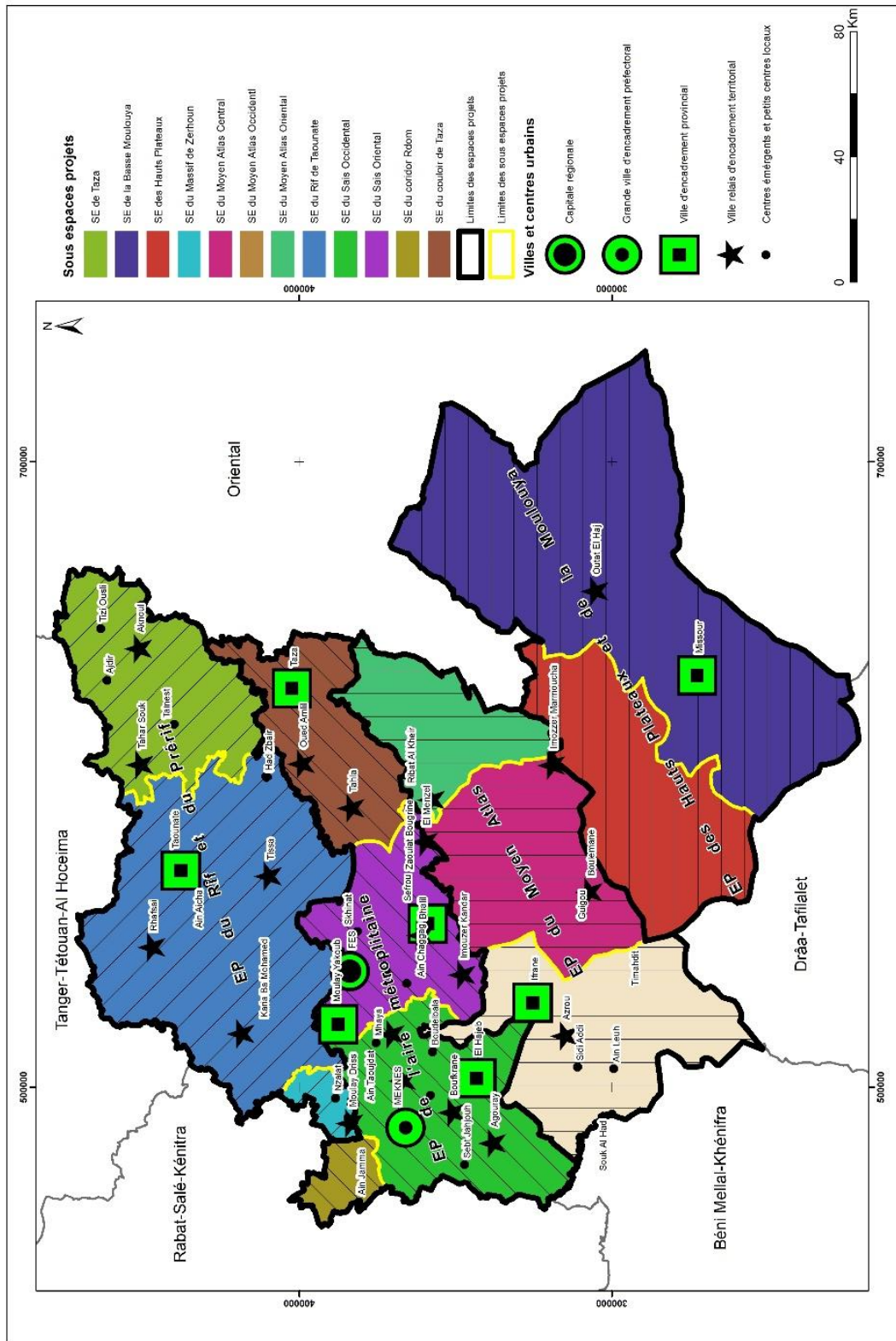
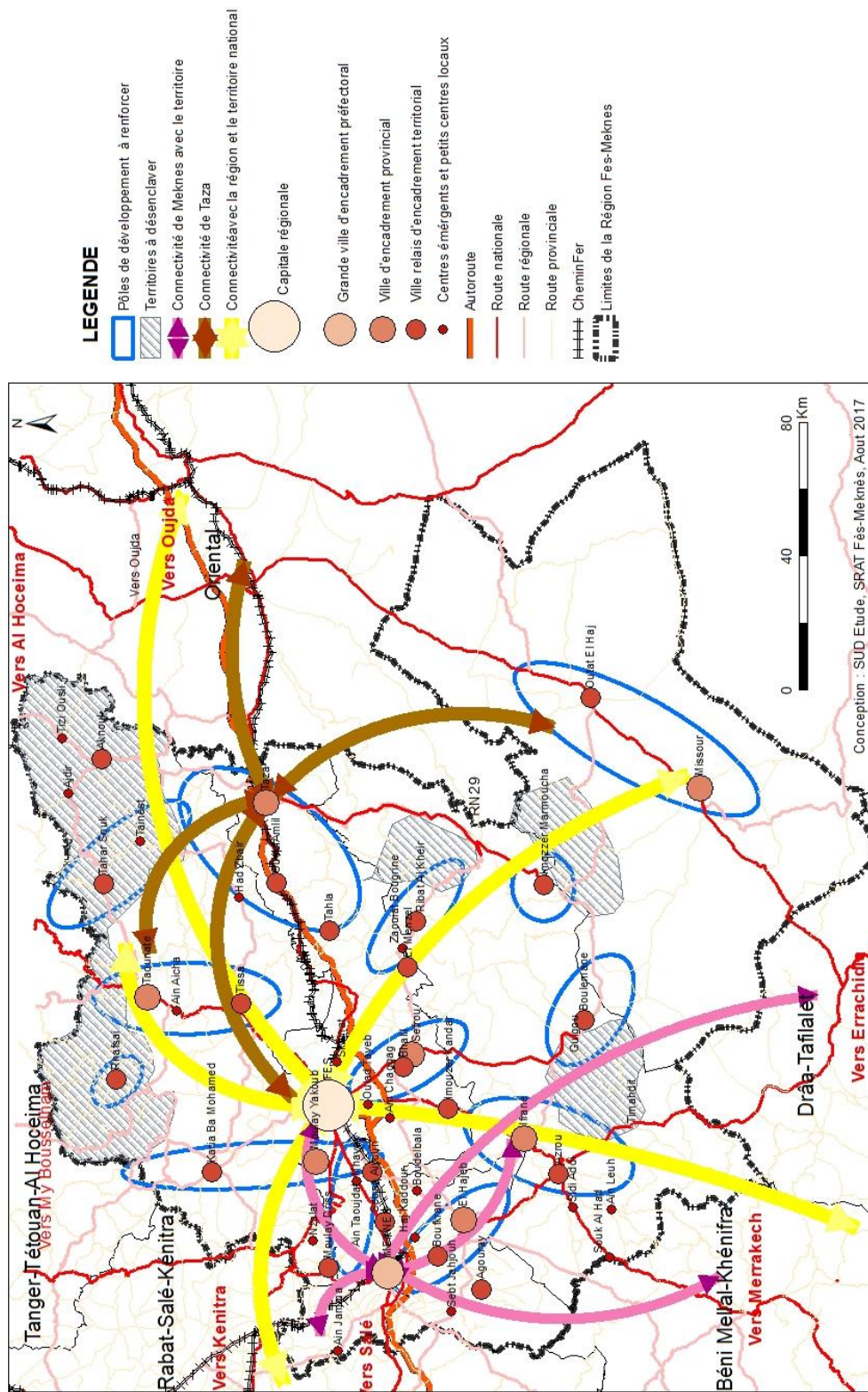


Figure : L'armature et les zone d'influences des principales villes de la région FM



2. Les principaux critères de délimitation des espaces homogènes

L'élaboration d'un SRAT et sa formulation sous forme d'actions et de projets de territoire, mettent en évidence la nécessité d'optimiser l'action des divers acteurs sur un espace déterminé, dont le développement dépend de la combinaison la plus adéquate possible des actions sectorielles, à engager sur un espace spécifique.

Ce territoire, dont l'échelle varie, dépend de plusieurs critères ou facteurs liés à sa situation, son milieu, ses ressources, mais également à son type d'organisation sociale, ses relations et ses acteurs économiques et sociaux (internes et externes) etc. En somme, tout ce qui est susceptible de révéler, développer et conforter sa vocation.

C'est dans ce sens que la définition d'un espace, ou territoire de projet ne peut s'appuyer sur un seul facteur ou critère, mais bien sur une combinaison de critères qui permettent de déterminer ce "territoire", compris avant tout, comme une entité ou "unité socio-territoriale" (U.S.T).

A l'appui de ces considérants nous avons retenu six groupes de critères pour définir les espaces et territoires de projets, énumérés ci-après, sans toutefois tendre à l'exhaustivité.

CRITERES PYSIQUES DU MILIEU

Bien qu'en apparence, ils peuvent paraître les plus importants, ils sont loin d'être les plus déterminants.

Toutefois selon les milieux ces critères peuvent constituer soit un atout majeur, soit un grand handicap. C'est le cas du relief (plaines, collines, montagnes), le climat qui joue un rôle important dans la vie économique et sociale des territoires, par la biodiversité qui en découle (forêts, couvert végétal naturel, pâturages, sols..), ainsi que les ressources hydrauliques (précipitations, cours d'eau, nappes phréatiques...).

CRITERES HUMAINS

Les critères humains sont également un facteur déterminant dans l'approche des territoires à travers les facteurs démographiques (dynamique et rythme d'accroissement...), densités générales, répartitions, localisation, types d'agglomération, historique du peuplement des principaux groupes ethniques, organisation sociale etc.

Les facteurs historiques peuvent éclairer les processus de mise en valeur et d'occupation du territoire (conjointures, ruptures, mutations, faire savoirs..).

CRITERES LIES AUX SPECIFICITES ET RESSOURCES TERRITORIALES :

Cette question est essentielle dans la définition des territoires homogènes. La similitude des potentialités (abondance, rareté, diversité...) et du degré de valorisation permet de concevoir des projets intégrés sur des espaces complémentaires.

L'approche territoriale préconise la prise en compte de l'ensemble des ressources (naturelles, patrimoines et savoirs faire, culturelles et cultuelles, et coutumes... Celles qui sont déjà mises en exploitation et ressources latentes ou mobilisables etc...

CRITERES LIES AUX PRINCIPALES VOCATIONS :

S'appuyant sur les ressources et les caractéristiques territoriales, l'approche territoriale vise en évidence les vocations, ou la vocation des espaces projets, afin d'initier des programmes appropriés et adopter les mesures adaptées au milieu et aux acteurs locaux.

CRITERES LIES AUX ACTIVITES ECONOMIQUES :

Il s'agit d'identifier et mettre en relief les activités principales exercées dans un territoire donné : élevage, cultures, exploitation de la forêt, artisanat, commerces, services, tourisme etc.

Le degré de développement de ces activités est appréhendé en fonction des équipements, d'infrastructures existantes, de l'organisation, de la nature et importance de l'urbanisation.

CRITERES LIES AUX RELATIONS, CONNECTIVITE ET L'APPORT DES ACTEURS EXTERNES AU TERRITOIRE :

Un "territoire" quelle que soit son échelle ou sa taille est d'abord déterminé par les relations qu'entretiennent les groupes humains qui l'occupent et l'exploitent. Mais il est autant plus important d'analyser les rapports dudit territoire avec les espaces environnants et même les plus lointains. Cette dimension peut s'apprécier par le degré d'attractivité et d'intervention d'acteurs externes au territoire (investisseurs de la région, d'autres régions du territoire national, de l'étranger ...).

En résumé, la délimitation des espaces de projet (quelle que soit la taille et l'échelle), s'établit sur la base de plusieurs critères liés à la continuité des milieux physiques (unités agro-écologique), à une vocation dominante au niveau des ressources territoriales, aux systèmes et modes production, aux problématiques communes et traditions de relations, de dialogues et collaborations établies entre les groupes et d'appartenance et ancrage dans le territoire.

Plusieurs de ces critères ne sont pas mesurables par des taux ou ratios, mais appréciés qualitativement, et de manière intégrée, ils permettent de déterminer et délimiter des territoires "homogènes" susceptibles d'être le support adéquat de projets de territoires dans une vision intégrée, contractuelle, partenariale et concertée.

C'est sur la base de cette approche "systémique" que nous proposons à l'appréciation des acteurs du territoire, sous réserves des modifications même profondes qui peuvent être apportées à la suite des travaux des ateliers de restitution, un découpage territorial de la région en "espaces homogènes" et sous-espaces de projets.

3. Les espaces projets de la région de Fès Meknès

L'espace projet du Prérif

Il englobe la totalité des communes de la Province de Taounate, la partie nord de la province de Taza, soit 20 communes : (BniFrassen, Ouled Zbair ; Bni lent ; Rabba El Fouki, Taifa, Traiba, Msila, El Gouzate, Bragha, Kaf El Ghar, Tainaste, Bni Ftah, Tainaste, Jbarna, Aknoul, Gzenaya el Janoubia, Bourd, Aidir, Tizi Ouzli, et Sidi Ali Bourakba ; 7 communes de la province de Moulay Yacoub : (Mikkes, Oulad Mimoun, Sebt Loudaya, Sidi Daoud ; Laajajra, Louadaine et Ain Bouali) et 5 communes du massif de Zarhoun relevant de la préfecture de Meknes : (Charquaoua, Nzalat bni Amar, Moulay Idriss zarhoun ; Oualili, et Karmet Ben Salem).

C'est un espace dont les caractéristiques physiques, morphologiques, humaines et économiques se distinguent par rapport au reste du territoire de la région, zone de montagne et de collines, au climat rude et humide, zone de peuplement ancien profondément rural, l'agriculture de subsistance est l'activité dominante de cet espace, le niveau d'équipement en infrastructure de base est relativement faible. **L'espace du Prérif se caractérise par une forte densité d'occupation humaine c'est un également un foyer d'émigration important vers les grandes métropoles nationales et internationales. Il dispose cependant d'importantes réserves hydrologiques mobilisables pour le développement d'une agriculture moderne intensive.**

L'étendue et les particularités locales de l'espace du prérif font ressortir à l'intérieur 3 sous espaces distincts : Le prérif de Taza, le prérif de Taounate avec le pays de l'Ouergha et les territoires de Moulay yacoub et le massif de Zarhoun.

Le prérif de Taza :

C'est une zone de collines et de montagnes aux conditions climatiques rigoureuses entraînant un enclavement et un isolement renforcé par la faiblesse voire l'absence d'infrastructure de liaison et de communication. L'occupation humaine est importante, le territoire est jalonné de petits et moyens centres ruraux accueillant des souks ruraux très actifs. L'économie du territoire est dominée par une agriculture de subsistance traditionnelle : céréaliculture et élevage et les activités informelles. L'érosion très active et brutale, en raison de la nature des sols (marnes prédominants) et la violence des eaux, fait de cet espace un pays de badlands et un milieu répulsif. **C'est un territoire à fort taux d'émigration vers l'Europe.**

Le Prérif de Taounate et Moulay Yacoub

C'est un pays de collines et de basses montagnes au climat humide (500 à 600 mm/an), le territoire est traversé par d'importants cours d'eau : Oued Lebène, Oued Ouergha et Oued Sebou. Le territoire est structuré par plusieurs centres urbains et gros bourgs ruraux qui

assurent les services de base à une population rurale importante. Ce territoire à lui seul regroupe près de 18% de la population de la région en majorité rurale entre 85 et 87 %. C'est un territoire qui accuse un TAAM presque nul (-0.06 pour le territoire de Taounate et 1,4 pour le territoire de Moulay Yacoub) ; **L'infrastructure de communication est déficiente, l'espace est fortement polarisé par la ville de Fès.**

Le massif de Zarhoun ;

Zone de transition entre la plaine du Sais et les collines du pré-rif le massif de Zarhoun se distingue par sa position excentrique du reste du territoire de la région où les communes de ce territoire restent peu intégrées économiquement au reste de la région malgré leur proximité à la riche plaine du Sais. L'agriculture est peu développée en raison des conditions physiques difficiles. C'est une zone de peuplement ancien dotée d'un patrimoine architectural et archéologique de grande valeur : La ville de Moulay Driss Zarhoun et son mausolée, les vestiges romains d'Oualili.

Malgré la proximité de ce sous-espace aux deux grandes agglomérations de la région (Fès et Meknès,) il reste relativement sous équipé et enclavé.

L'espace projet Métropolitain

Il s'étend du couloir de Taza ou pays de l'Inaouen jusqu'aux grands espaces de la plaine du Saïss en intégrant le couloir du R'dom au Nord qui assure la connexion avec les pays du Gharb et la zone du Dir au Sud qui fait la transition avec le Moyen Atlas . Cet espace englobe:

- 13 communes de la province de Taza : Galdamane, Meknassa Al Gharbia, BabMarzouka, OuladChrif, GhiataAlGharbia, OuedAmlil, Bouhlou, Bouchfaa, Matmata, Tahla, Ait Saghrouchen , la ville de Taza et Meknassa Acharkia

-3 communes de la province de Moulay Yacoub : Moulay Yacoub, Ain Chkeff et Sebaa Rouadi

-4 communes de la préfecture de Fès : Fès, Ouled Tayeb, Sidi Harazem et ain Beida

-13 communes de la province de Sefrou : Bhalil, Sefrou, El Menzel, Immouzer Kandar, Ain Timeghnaj, Bir tam tam, Mtarnagha, Ras Tabouda, Ain Chegag, Ait sebaa Lejrout, Kandar sidi Khiaf et Sidi Youssef Ben Ahmed

-Toutes les communes relevant de la province d'El Hajeb.

-Toutes les communes relevant de la Préfecture de Meknès à l'exception des 5 communes qui font partie de l'espace projet du Pré-rif et qui constituent le massif de Zarhoun.

C'est un territoire composant une unité géographique distincte par rapport au reste de la région, zone de plaine et de collines moyennes, sols fertiles, agriculture développée,

moderne et intensive, niveau d'équipement satisfaisant, connexion avec le territoire national satisfaisante, indice de développement humain satisfaisant, taux d'urbanisation élevé (90%), supérieur à la moyenne régionale et nationale, présence de pôles de croissance dynamiques avec amorce d'un processus de métropolisation. Disponibilités de réserves foncières importantes, terres collectives, terres de la réforme agraire, tissu urbain structuré et développé, potentialités touristiques et culturelles satisfaisantes.

A l'intérieur de cet espace on peut distinguer 3 sous-ensembles :

- **La partie Orientale : dite couloir de Taza ou pays de l'Inaouen**, elle correspond à la vallée de l'Inaouene au climat favorable propice à une agriculture en irrigué à fort rendement, c'est un territoire de séparation naturelle entre les deux massifs montagneux de la région, le Moyen Atlas oriental au sud et le Rif au Nord d'où son nom de couloir, c'est un véritable carrefour géologique, climatique et ethnique ; Si l'agriculture est la principale activité de ce territoire, sa situation de carrefour en fait un espace d'activités non agricoles importantes en liaison avec la route et le chemin de Fer qui lie l'Est à l'Ouest du Royaume. La ville de Taza à l'extrême est de ce couloir et le centre de Oued Amlil dynamique par sa position routière structurent le territoire et constituent deux pôles de développement du couloir.

- **La partie centrale** : composée du Saiss oriental et du Dir central, cette zone recouvre toute la préfecture de Fès, trois communes du sud de la province de Moulay Yacoub et 13 communes de la province de Séfrou, c'est un territoire qui concentre l'essentiel des infrastructures et équipements structurants de la région, les activités du tertiaire supérieur, de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat, de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est le premier espace de croissance de la région de Fès Meknès.

- **La partie occidentale** : correspond au territoire de la province d'El Hajeb et à celui de la préfecture de Meknès à l'exception du massif de Zarhoun. C'est l'espace agricole le plus riche et le plus développé de la région, c'est un territoire qui est fortement urbanisé et structuré par de gros centres urbains : El hajeb, Sebaa Ayoun, Ain Taoujdate. La ville de Meknes qui regroupe près de 60% de la population urbaine de la zone assure l'essentiel des services et activités pour la zone. Le couloir du R'dom au nord assure une ouverture vers le pays du Gharb.

La zone du Saiss et du Dir structuré par le bipôle Fes-Meknès, constitue le support d'un espace métropolitain en gestation, qui nécessite des actions et programmes structurels pour faire de ce territoire avec son prolongement le couloir de Taza, un véritable espace de croissance pour toute la région de Fès-Meknès.

L'espace projet du Moyen Atlas

Il est composé de tout le territoire de la province d'Ifrane, de 9 communes de la province de Sefrou : Ribat el Kheir, El Adrej, Dar el Hamra, Ighezrane, Ouled Mkoudou, Tafajight, Ahl Sidi

Lahcen, Laanoussar et Tazouta ; de 9 communes de la province de Boulemane : Boulemane, Imouzzer Marmoucha, Ait Bazza, Ait El Mane, El Mers, Guigou, Skoura M'Daz, Talzemt et Ouled Ali Youssef et de 6 communes de la province de Taza : Smiaa, Zrarda, Tazrine, Maghraoua, Bab Boudir et Bouyablane. C'est un territoire entièrement montagneux où la forêt occupe près de 70% des terres ; les conditions d'accessibilité difficiles sont aggravées par la nature du milieu naturel, climat et relief.

Le niveau d'équipement et d'infrastructure est modeste, les activités économiques sont représentées par une agriculture de subsistance à faible rendement, l'élevage et l'exploitation forestière. Le taux d'urbanisation est relativement faible, Les agglomérations existantes sont essentiellement des centres d'encadrement territorial et de services primaires. L'indice de développement humain est faible avec des niveaux de pauvreté moyens à élevés.

L'atout de cet espace est la richesse de sa biodiversité et ses potentialités écologiques et hydrologiques, la contrainte est son enclavement et isolement.

Trois sous-espaces composent ce territoire, à savoir :

Le Moyen Atlas Oriental :

Il est composé des 6 communes qui relèvent du territoire de la province de Taza, territoire très montagneux relativement enclavé, isolé et sous équipé. Le taux de pauvreté y est assez élevé, c'est un foyer d'émigration important, il possède toutefois d'importantes potentialités à mettre en valeur, la biodiversité du milieu, (Parc de Tazzeke) et le tourisme de montagne.

Le Moyen Atlas Central

Il correspond aux territoires des 18 communes relevant des provinces de Boulemane et Séfrou, c'est la zone centrale du massif du Moyen Atlas aux conditions naturelles rudes, relief montagneux et climat humide et froid en hiver. Le niveau d'équipement en infrastructure de communication est insuffisant, l'urbanisation est assez faible avec et le taux de pauvreté est assez élevé.

La contrainte majeure de cet espace est l'enclavement et le sous équipement, son atout est sa biodiversité et ses ressources naturelles.

Le Moyen Atlas Occidental

Il correspond entièrement au territoire de la province d'Ifrane, c'est un territoire géographiquement homogène, la desserte en voies de communication est satisfaisante pour un espace de montagne. L'activité économique est dominée par l'élevage notamment ovin (90% du troupeau). Les villes sont bien équipées et structurée ; Ifrane et Azrou.

Les potentialités sont importantes : produits de la forêt, tourisme de montagne, lacs, centre d'estivage. Les contraintes sont la rudesse du climat, la surexploitation et la dégradation de la forêt.

L'espace projet de la Moulouya

Il est constitué de 14 communes qui relèvent de la province de Boulemane : Ouizeght, Oulad Youssef, Serghina, Ksabi Moulouya, Tissaf, Sidi Boutayeb, Ait Bazza, Almis Marmoucha, El Orjane, Enjil, Ermila , Fritissa: Missouri et Outat El Haj.

C'est le territoire le plus septentrional de la région, composé des hauts plateaux et la vallée de la Moulouya. C'est une zone de transition des montagnes du Moyen Atlas vers les steppes présahariennes. L'économie du territoire est variée elle repose essentiellement sur l'agriculture le pastoralisme, la cueillette de l'alpha et l'exploitation minière, c'est une économie conditionné par le milieu naturel, la rareté des terres arables, les sècheresses récurrentes, l'érosion et l'avancée de la désertification.

C'est un espace relativement enclavé et excentré par rapport au reste du territoire de la région, présentant un déficit important en équipement, services et développement humain.

L'atout majeur de l'espace projet Moulouya : ses ressources pour les énergies propres (le solaire), ses ressources pour la filaire élevage et production de viande rouge, ses ressources pour les activités minières.

On distingue deux sous-espaces distincts :

La zone des hauts plateaux :

Ce sont des territoires semi désertiques très peu peuplés ; l'activité dominante est le pastoralisme. Le niveau d'équipement en infrastructure est faible, l'enclavement et le taux de pauvreté sont assez élevés. C'est un territoire très peu urbanisé, jalonné par de petits centres d'encadrement local.

La vallée de la Moulouya :

La présence de la Moulouya a permis le développement d'une agriculture rentable le long de la vallée, l'arboriculture notamment l'olivier occupe une place de choix dans l'économie de la zone. L'occupation humaine est concentrée dans deux agglomérations principales : Missouri et Outat el haj, d'autres centres connaissent un développement sensible le long de la vallée : Ermila, El Orjane, Tandite et Fritissa.

Figure : Les Espaces projets proposés pour la région Fès Meknès

